

Hausse de la CSG.

La loi ne passe pas auprès des retraité-e-s

La hausse de la CSG a été adoptée par l'Assemblée Nationale dans la nuit du 25 au 26 octobre.

Vivement dénoncée par de nombreux députés, à gauche surtout mais aussi à droite, la mesure est rejetée par les 9 organisations représentatives des retraités, qui demandent au président de la République de les recevoir et appellent à une journée d'actions la semaine prochaine.

La journée d'actions et de manifestations du 28 septembre, on s'en souvient, a rassemblé deux fois plus de participants que lors des précédentes manifestations.

De l'avis de l'ensemble des organisations à l'initiative de cette journée, l'accueil réservé par les retraités aux militants a été particulièrement encourageant.

Une semaine d'action

A l'issue de la manifestation parisienne les représentants des 9 organisations ont rencontré Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, qui ne semblait pas très au fait des problèmes des retraités.

Elle s'est contentée de répéter les arguments habituels du gouvernement sur la « nécessaire solidarité intergénérationnelle ».

Les 9 organisations ont donc décidé de renouveler leur [demande d'audience au président de la République](#) et d'appeler à une semaine d'action du 6 au 11 novembre, dans le cadre de la discussion des projets de loi de finances et de loi de financement de la sécurité sociale.

Dans chaque département, des délégations iront à la rencontre des Députés et Sénateurs de la République pour leur rappeler ce qui constitue la colère des retraité-e-s.

Ces délégations seront appuyées par des rassemblements devant les permanences locales des parlementaires.

Rassemblement unitaire devant l'Assemblée Nationale

Avec le même objectif, au niveau national, les représentants des organisations de retraités rencontreront les représentants des groupes parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Un [courrier](#) leur a été adressé dans ce sens.

Un rassemblement sera organisé à proximité de l'Assemblée nationale par les organisations de retraités d'Ile de France le [9 novembre](#) à 14h30.

Car l'adoption par l'Assemblée Nationale de la hausse de la CSG ne met pas un terme au mécontentement des retraités, qui ne pourra que se développer lorsqu'ils constateront la réduction de leurs pensions au 1er janvier 2018.

Les retraités CGT et les huit autres organisations ont bien l'intention de poursuivre leurs efforts pour élargir la mobilisation des retraités pour la revalorisation de leur pouvoir d'achat.

Pascal Santoni